



Commission de l'économie, de l'emploi et du tourisme

2133 - Soutien à l'emploi et à diverses initiatives

Actions dans le domaine de l'animation économique

Rapport n° CP/2013/781

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule innovation et ens. supérieur

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission permanente une participation à diverses actions menées dans le domaine de l'action économique.

FOND'ACTION ALSACE – Demande de subvention 2013

Depuis 1985, la « Fondation Alsace » s'est fixée pour objectif de faire connaître et récompenser des alsaciens et des alsaciennes, de naissance ou de cœur, qui par leurs initiatives ou leur savoir-faire symbolisent le dynamisme et leur rayonnement de notre territoire en France et à l'étranger. Depuis 2007, « Fondation Alsace » est devenue « Fond'Action Alsace » pour se conformer aux nouvelles dispositions législatives concernant les fondations.

L'activité principale de l'association, présidée par M. Francis HIRN, réside dans la remise des prix récompensant la réussite exemplaire d'un alsacien porteur d'un projet original et innovant dans différents domaines : « scientifique », « économique », « culturel », « associatif » et « humanitaire » et dont l'image rejaillit sur l'ensemble de la région.

Les Prix « FOND'ACTION ALSACE » sont matérialisés par des Trophées - l'association ne remettant pas d'argent - remis lors de la cérémonie de remise des prix le 25 octobre 2013 à l'espace André Malraux de Geispolsheim.

Cette années, seront attribués :

- 4 « Prix talent d'avenir »
- 1 « Prix spécial »
- 1 « Prix Guy Ourisson »
- 1 « Prix d'honneur »

Le budget prévisionnel pour 2013 s'élève à 101 000 euros, destiné pour moitié aux achats et charges diverses (organisation de la cérémonie de remise des prix, communication et site internet, location de bureau, fournitures diverses, ...), et pour moitié au versement des salaires et charges sociales.

Les recettes de l'association proviennent des collectivités alsaciennes (Région : 7 500 € ; Département du Haut-Rhin : 4 000 €) et des partenaires privés (Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Aquatique Show, Croisieurope, ...)

Le Département aide l'association depuis 2003. Depuis 2008, cette subvention s'élève chaque année à 6 000 €. Pour 2013, 5 760€ ont été inscrit en prévision (soit 6 000€ diminué de 4%).

11^{ème} édition des « coulisses du bâtiment et des travaux publics »

Inspirée du principe des portes ouvertes, cette manifestation organisée le 11 octobre 2013 par la Fédération Française du Bâtiment (FFB) - Bas-Rhin à Strasbourg, a permis l'ouverture de chantiers et d'ateliers pour les jeunes et les demandeurs d'emplois, au jardin des Deux Rives d'une part, et au Palais de la Musique et des Congrès d'autre-part.

L'objectif était de montrer une image positive du secteur du bâtiment, en faisant découvrir des chantiers « grandeur nature » dans le but de susciter des vocations, mais également faire découvrir le patrimoine culturel et le développement urbain.

Au total, 45 classes de collèges et lycées, soit 1150 élèves, ont assisté à cette 11^{ème} édition des « coulisses du bâtiment et des travaux publics ».

Le budget de cette manifestation s'est élevé à 23 000 €, principalement pour la communication, les frais de déplacement et de réception des élèves. Le financement escomptait les participations de la FFB (7400€), la Chambre de métiers d'Alsace (1600€), et des collectivités suivantes : le Département du Bas-Rhin, la Région et la Communauté urbaine de Strasbourg.

Sous réserve de l'avis favorable de la Commission de l'économie, de l'emploi et du tourisme du 17 octobre 2013, il est proposé d'attribuer une subvention de 1000 € pour cette manifestation en direction des jeunes bas-rhinois.

En cas d'accord avec les propositions ci-dessus, les crédits seraient imputés comme suit :

| Code de l'enveloppe budgétaire | Imputation M 52 | Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports) | Crédits disponibles (non engagés) | Crédits proposés |
|--------------------------------|-----------------|--|-----------------------------------|------------------|
| 15066 | 65-6574-90 | 5 760,00 € | 5 760,00 € | 5 760,00 € |
| 17593 | 65-6574-91 | 30 000,00 € | 14 500,00 € | 1 000,00 € |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition du Président du Conseil Général, décide d'attribuer :

- une subvention de fonctionnement de 5760 euros à l'association « Fond'action Alsace » au titre de 2013

- une subvention de 1000 euros à la Fédération Française du Bâtiment (FFB) – Bas-Rhin, au titre de la 11ème édition des « Coulisses du Bâtiment et des Travaux Publics ».

Le versement de ces subventions interviendra sur présentation d'un état des dépenses certifié conforme.

Strasbourg, le 21/10/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL